

DÉPARTEMENT

Loi du 5 Avril 1884 — Article 96

2031111

ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

28/09/94

ARRONDISSEMENT

du Registre des Délibérations du Comité d'Administration

du Syndicat d MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE

Séance du 28 SEPTEMBRE 1994 19

Objet :

Budget

Supplémentaire

1994

L'an mil-neuf cent

cent quatre vingt quatorze

vingt huit Septembre

et le

à dix sept heures

le Comité d'Administration du Syndicat, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M Charles GINESY

9409/01

Présents : MM

BELLEOD, BLANC, BLANCHI, BONNET, DE LORENZO, DAVID, DUHALDE, FRANCO, GYNESY, GOLETTA, LELEUX, LORENZI, MASCARELLI, MARY, MORANI, OLLIE, OTTO, THAON, VELAY, VIAL, Mmes BELLON, BOURRIER, GASTALDI, PECQUEUR.

Le Président donne lecture du Budget Supplémentaire du Syndicat pour l'année 1994 :

Après lecture des chapitres des dépenses et des recettes, article par article, le Comité constatant son bon équilibre, décide à l'unanimité, de voter le le Budget Supplémentaire 1994 du Syndicat qui se présente comme suit :

<b>DEPENSES :</b>	Fonctionnement .....	- 100 000 F
	Investissement .....	160 000 F
	<b>Total</b>	<b>60 000 F</b>

<b>RECETTES :</b>	Fonctionnement .....	- 100 000 F
	Investissement .....	160 000 F
	<b>Total</b>	<b>60 000 F</b>

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.



Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président, Charles GINESY